



Le 29 mai 2023

AVIS AUX RÉSIDENTS

ENTRAVE SUR LE CHEMIN DE L'ÉPERON À LA HAUTEUR DU PONT DÈS LE 5 JUIN PROCHAIN

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe que des travaux de reconstruction du pont situé sur le chemin de l'Éperon, au-dessus de la rivière Jaune, à Lac-Beauport, seront réalisés **du 5 juin jusqu'à la mi-octobre**.

Ces travaux de reconstruction sont nécessaires puisque la structure actuelle a atteint sa fin de vie utile. Ils permettront d'augmenter les capacités hydrauliques du nouvel ouvrage afin de le mettre aux normes et éviter les risques d'embâcles.

Ces travaux occasionneront ce qui suit :

- **Fermeture du pont en tout temps pendant les travaux.**
- **La circulation sera déviée sur un chemin de contournement aménagé à proximité du pont existant et se fera par alternance, à l'aide de feux de circulation.**
- **La circulation des camionneurs, piétons et cyclistes sera permise sur le chemin de contournement.**
- **La vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone de travaux.**

Répercussions

Les opérations se dérouleront du lundi au jeudi de 7 h à 17 h 30 et le vendredi de 7 h à 12 h. Ils pourraient occasionner du bruit, de la poussière et des vibrations pour les citoyens demeurant à proximité de ce chantier. Des équipements avec silencieux et des abats-poussière seront utilisés afin de réduire au maximum les répercussions sur le voisinage.

Le respect de la signalisation en place est essentiel afin d'assurer votre sécurité et celle des travailleurs.

Conscient des impacts qu'occasionneront ces travaux, le Ministère vous encourage à planifier vos déplacements et vous remercie de votre compréhension.

Pour plus d'informations

Pour obtenir la précision des dates et la localisation exacte des entraves de ce chantier, consultez le site **quebec511.info** ou composez le **511**. Vous pouvez également recevoir les informations concernant ces travaux en vous inscrivant à la liste d'envoi électronique à l'adresse dgcnat@transport.gouv.qc.ca en spécifiant en objet, soit : « Réfection du pont situé sur le chemin de l'Éperon, au-dessus de la rivière Jaune, à Lac-Beauport ».

Information relayée par la Municipalité de Lac-Beauport